

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES Janvier février 2018

Au nom des membres du conseil de l'APRUM, je veux profiter de la nouvelle année pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux. Qu'elle vous procure de la santé, de la joie et de nouvelles expériences gratifiantes.

De notre côté, je vous rappelle les différents services que nous vous offrons et que nous cherchons constamment à bonifier.

- Nous travaillons à moderniser notre site WEB de façon à mieux communiquer avec vous, à mettre en évidence nos activités et à mieux vous informer.
- Nous assurons régulièrement la parution de deux publications : les *Grains de sagesse* et les *nouvelles de l'APRUM*.
- Pour défendre vos acquis, nous vous représentons au comité de retraite pour ce qui est de votre rente et au comité des assurances où on discute de l'assurance-vie et de l'assurance-santé (Croix-Bleue) toutes deux offertes par l'Université à ceux et à celles qui désirent en profiter.
- Nous organisons chaque mois un dîner entre les membres agrémenté d'une conférence une fois sur deux.
- Nous hébergeons aussi le club de généalogie.
- Nous veillons au maintien de vos privilèges de professeures et professeurs tels que définis par la résolution du Conseil de l'Université votée en 1995 et que vous trouverez à l'adresse suivante : <http://www.aprum.umontreal.ca/Constitutions/droits.htm>.

Nous nous préoccupons beaucoup de la pertinence des services offerts.  
Comment peut-on les améliorer ?

Y a-t-il de nouveaux services dont vous aimeriez bénéficier ?

Faites-nous part de vos besoins ou de vos préférences. Soyez certains qu'on vous répondra.

N'oubliez pas cependant que nos moyens sont modestes et que toute aide bénévole est la bienvenue pour l'organisation de nouvelles activités.



*Yves Lépine,  
président de l'APRUM*

\*\*\*\*\*

**CONFÉRENCE-MIDI LE 17 JANVIER PAR DAVID LUSSIER,  
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU CENTRE AVANTÂGE DE L'IUGM**

**La douleur chronique chez les aînés : inévitable ?**



La douleur chronique est un problème malheureusement fréquent en vieillissant, affectant l'autonomie, l'humeur et la qualité de vie des personnes atteintes. Même s'il s'avère souvent difficile de l'éliminer totalement, il est possible de soulager sa douleur et d'améliorer sa qualité de vie, en utilisant différentes approches combinant des traitements physiques et psychologiques, des médicaments et des infiltrations. Surtout, il faut s'engager de façon active pour parvenir à mieux gérer sa douleur. Le Dr David Lussier est gériatre à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et y dirige la clinique de gestion de la douleur.

L'APRUM vous invite donc à cette midi-conférence au restaurant « **Les fillettes** », **1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3** (métro Outremont), le **mercredi 17 janvier prochain à midi**. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là. Le prix du repas est fixé à entre 19\$ et 25\$ auquel il faut ajouter taxe et pourboire. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

**Pour prendre part à cette activité**, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas.

Le faire est facile.

Deux moyens fort simples sont à votre disposition.

- \* Le premier est l'envoi d'un courrier électronique à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)
- \* Le second est de laisser un message au 514 343-7635, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi-conférence du 17 janvier. » Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention **avant vendredi midi le 12 janvier**. Mais pourquoi ne pas réserver votre place dès aujourd'hui?

*François Donati*  
*responsable des conférences*

**CONFÉRENCE-MIDI LE 21 FÉVRIER PAR ALEXANDRE CHABOT,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**La charte de l'Université de Montréal**



L'actuelle Charte de l'Université de Montréal a été adoptée en 1967, à l'exception d'un petit amendement en 1968 elle est demeurée inchangée depuis. La société québécoise et l'université ont considérablement évolué depuis un demi-siècle, il devient nécessaire que la gouvernance de l'UdeM suive cette évolution. C'est pourquoi un projet de loi modifiant la charte de l'UdeM a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec.

Diplômé en sociologie de l'Université de Montréal, Alexandre Chabot a été membre du Conseil de l'Université de 1995 à 1998 et travaille à la direction de l'UdeM depuis 1999. Il a successivement occupé les fonctions de directeur des affaires gouvernementales, d'adjoint du vice-recteur aux affaires publiques et au développement, de chef de cabinet du recteur et de vice-recteur adjoint. De 2007 à 2010, il a exercé les fonctions de vice-recteur adjoint à la vie étudiante. Il est secrétaire général de l'Université depuis juin 2010.

L'APRUM vous invite donc à cette midi-conférence au restaurant « **Les fillettes** », **1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3** (métro Outremont), le mercredi **21 février prochain** à midi. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là. Le prix du repas est fixé à entre 19\$ et 25\$ auquel il faut ajouter taxe et pourboire. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de réserver votre place car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas. Le faire est facile.

**Deux moyens fort simples sont à votre disposition.**

\* Le premier est l'envoi d'un courrier électronique à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

\* Le second est de laisser un message au 514 343-7635, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 21 février. »

**Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant vendredi midi le 16 février.** Mais pourquoi ne pas réserver votre place dès aujourd'hui?

*François Donati,  
responsable des conférences*

## VENEZ AVEC VOTRE CONJOINT OU CONJOINTE



Le Conseil de l'APRUM s'est prononcé en faveur d'ouvrir l'ensemble de ses activités aux conjoints et conjointes de ses membres. Ainsi nos portes sont dorénavant ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent participer en couple à nos conférences, repas et autres activités sociales.

Bienvenue et au plaisir de vous compter parmi nous.

### NOUVELLES DU RRUM, NOVEMBRE 2017

Premièrement, une bonne nouvelle : comme d'habitude, les rentes des retraités sont indexées le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en fonction de l'évolution de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre. Cette augmentation de l'IPC en 2017 est de 1,49%. Selon les règles déjà établies par le Comité de retraite, cela se traduit comme suit : pour les crédits de rentes accumulés jusqu'au 31 décembre 2005, l'indexation automatique correspond à 100% de cette hausse, soit 1,49%; pour les crédits de rentes acquis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'indexation automatique correspond à 75% de cette hausse, soit 1,12%.

Le Comité de retraite a été très actif durant 2017 parce qu'il devait procéder à diverses modifications au régime pour se conformer aux nouvelles dispositions prévues par la loi sur la « Restructuration des régimes à prestations déterminées du secteur universitaire » adoptée en juin 2016 et dont l'application commençait le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le RRUM satisfaisant déjà à plusieurs des critères, il n'y avait pas lieu de le restructurer en profondeur. Ainsi, comme le prévoyait la loi, les bénéficiaires des retraités ne sont pas touchés et les indexations habituelles continueront à être versées.

Le Comité de retraite a profité de l'occasion pour procéder à une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2016, comme il le fait tous les trois ans, pour mettre à jour la prospective financière du régime eu égard principalement aux rendements attendus par sa caisse et au profil démographique des participants, actifs et retraités. Dans cette tâche il a sollicité une étude exhaustive de tous les aspects du régime par trois experts indépendants. Tout cela pour établir équitablement les taux de cotisation des employés et de l'Université à partir du premier janvier 2018 qui seront en vigueur jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle. Ces taux appliqués à la masse salariale seront de 11,43% et 9,46%, respectivement pour l'Université et les employés. Selon la dernière évaluation actuarielle, en incluant sa réserve exigée par la loi, le régime est capitalisé à hauteur de 103,9%. La situation du régime est donc saine.

À propos de taux de cotisation, plusieurs d'entre vous se souviendront que lors d'une période difficile pour l'Université, de 1998 à 2002, le Comité de retraite avait accepté que l'Université reporte le versement, en tout ou en partie, de sa cotisation annuelle. Une sorte de « prêt », interne au régime, a ainsi été créé et, à partir de 2003, l'Universi-

té le remboursait en cotisant plus que les employés selon des modalités qui ont varié dans le temps. Mais ce prêt portait un taux d'intérêt égal au taux de rendement de l'année de la caisse du RRUM. Vu que la caisse a connu de très bons rendements depuis, le prêt est encore important. Au 31 décembre 2016, il était tout près de 63 millions, soit en gros 1,7% de la caisse, qui elle valait 3 738 millions. Cette année, l'Université et le Comité de retraite ont convenu que, dorénavant, le prêt porterait un taux d'intérêt fixe de 6% (ce qui est semblable à l'attente de rendement moyen à long terme de la caisse) et que l'Université le repayerait en versant annuellement une plus grande part que les employés de la cotisation totale requise. Elle versera 55% et les employés 45%, cette différence correspond à la fourchette maximum admise par la nouvelle loi. Les projections des actuaires estiment que le « prêt » sera complètement remboursé en 2036.

Bonne année 2018!

*Robert Brunet,*  
*votre représentant au Comité de retraite*

#### **VOS ASSURANCES**

**Assurance santé (Croix-Bleue)** : description et questions

<http://rh.umontreal.ca/retraites/assurance-sante-et-voyage/>

**Contrat (Croix-Bleue) pour les moins de 65 ans**

[http://www.aprum.umontreal.ca/NouveauSite/Textes/CB\\_groupe\\_96776.pdf](http://www.aprum.umontreal.ca/NouveauSite/Textes/CB_groupe_96776.pdf)

**Contrat (Croix-Bleue) pour les 65 ans et plus**

[http://www.aprum.umontreal.ca/NouveauSite/Textes/CB\\_groupe\\_96775.pdf](http://www.aprum.umontreal.ca/NouveauSite/Textes/CB_groupe_96775.pdf)

**Assurance vie (Industrielle-Alliance)** : description et questions

<http://rh.umontreal.ca/retraites/assurance-vie/>

**Votre régime de retraite**

**RRUM** <http://www.aprum.umontreal.ca/Annonces/RRUM201712.htm>

#### **LA CHRONIQUE « À L'HONNEUR » DES « NOUVELLES DE L'APRUM »**

L'idée principale est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeures et professeurs retraités à l'Université de Montréal.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état dans ces pages, de cet honneur qui échoit à un des nôtres.

Exceptionnellement toutefois, un tel honneur pourra aussi concerner une personne autre qu'un professeur lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

SVP nous transmettre l'information à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou à [gilles.rondeau@umontreal.ca](mailto:gilles.rondeau@umontreal.ca)

Merci de votre précieuse collaboration.



*Gilles Rondeau*  
*Responsable de la rubrique « À l'honneur »*

### **CHRONIQUE « À L'HONNEUR »**

Au cours des derniers mois des hommages ont été rendus à quatre de nos collègues retraités qu'il nous fait plaisir de porter à votre attention.

*Gilles Rondeau*  
*Responsable de la chronique*

#### **Arthur Amyot, Faculté de médecine : Département de psychiatrie**



Le 29 novembre dernier, lors de l'Assemblée facultaire 2017, la doyenne Hélène Boisjoly a remis au Dr. Arthur Amyot la médaille de carrière de la Faculté de médecine en reconnaissance de l'ensemble de sa contribution à la faculté, à la médecine et plus spécifiquement à la psychiatrie au Québec.

La doyenne a entre autres fait mention du rôle de premier plan que le Dr. Amyot a joué à l'Institut Albert-Prévost avec le Dr. Camille Laurin puis comme directeur du même institut et par la suite comme chef du Département de psychiatrie de l'Hôpital Sacré-Cœur. À l'intérieur de la faculté il a été directeur du Département de psychiatrie et membre de nombreux comités facultaires et universitaires. Sa carrière est exceptionnelle et exemplaire.

À titre d'exemple, soulignons que le ministre des Affaires sociales du Québec l'a nommé chef du programme de santé mentale à la Direction générale des programmes de santé.

Le Dr. Amyot a été un ardent promoteur de la psychiatrie communautaire qu'il a implantée d'abord à Albert-Prévost dans les années 70 puis a élargie par la suite à toute la région du nord-ouest québécois. Au plan du développement des connaissances, le Dr. Amyot a été l'instigateur de la création de deux chaires soit celle de psychopharmacologie et celle de schizophrénie qui jouent un rôle significatif dans l'avancement de la psychiatrie.

Clinicien sensible, grand humaniste et psychanalyste reconnu, le Dr. Amyot s'intéresse dès la fin des années 80 aux personnes âgées et collabore à la création du Service de gérontopsychiatrie dans lequel il apporte son expertise et son expérience. Il fut tout au long de sa carrière qui s'est étendue de 1968 à maintenant un modèle pour ses collègues qui souhaitent innover et se démarquer.

La Faculté de médecine est heureuse de reconnaître les mérites du Dr. Arthur Amyot et de lui témoigner son appréciation en lui attribuant la médaille de carrière.

**Richard E. Tremblay, Faculté des arts et des sciences :  
Département de psychoéducation et Département de psychologie**



Les **prix du Québec 2017 dans la catégorie scientifique** ont été décernés le 13 novembre dernier. Le lauréat du **prix Marie-Andrée Bertrand 2017** pour l'innovation sociale est Richard E. Tremblay. Ce prestigieux prix s'ajoute à de nombreux autres et vient souligner la contribution d'un chercheur dont la carrière a été exceptionnelle et remarquable ici et dans de nombreux pays. Voici quelques extraits de l'hommage rendu à notre collègue Tremblay lors de la remise du prix.

En 2003, l'édition canadienne du magazine Time classait Richard E. Tremblay, parmi les cinq chercheurs canadiens en médecine les plus influents dans le monde. En 2014, la prestigieuse revue Nature consacrait trois pages à une rétrospective de sa carrière et de ses travaux de recherche. Tous ses pairs s'accordent pour dire qu'il est l'un des chercheurs canadiens les plus renommés en sciences humaines et sociales. Selon le président de la Commission sur l'éducation à la petite enfance, le professeur Tremblay est encore plus influent hors Québec . En effet, il a notamment reçu le Prix de Stockholm 2017, des mains de la reine de Suède, ainsi que le prix René-Joseph Laufer 2008, en France, pour son livre *Prévenir la violence dès la petite enfance*.

Après un doctorat en psychologie à l'Université de Londres, où il évalue l'efficacité des internats de rééducation pour adolescents délinquants, Richard E. Tremblay est nommé en 1976 professeur à l'École de psychoéducation, dont il deviendra le directeur 10 ans plus tard.

Durant sa carrière, le professeur-chercheur a travaillé dans de nombreux pays. Ses études, qui ont porté sur plus de 30 000 enfants et leur famille, ont profondément changé la façon d'envisager l'émergence de la violence. En 1984, Richard E. Tremblay et ses collègues ont commencé à suivre 1000 garçons de la maternelle en milieux défavorisés à Montréal dans une étude sur la prévention de la délinquance. « Trente ans plus tard, les résultats indiquent que les garçons ayant participé au programme de prévention ont été plus nombreux que les autres à terminer leur secondaire et moins nom-

breux à avoir des problèmes de délinquance et de drogue ou un dossier criminel à l'âge adulte », révèle le Dr Tremblay, qui a ensuite lancé avec des collaborateurs l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec et, pour l'ensemble du Canada, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes.

C'est sous son leadership scientifique que le gouvernement du Québec a implanté en 2000 le Programme de soutien aux jeunes parents, intégré plus tard au programme SIPPE – Services intégrés en périnatalité et en petite enfance. De plus, Richard E. Tremblay a fondé en 2001 du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, un organisme canadien au sein duquel il a créé, avec quelque 270 collègues provenant de 11 pays, l'*Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*. Cette ressource virtuelle gratuite, vulgarisée et multilingue est régulièrement mise à jour. En 2016, l'Encyclopédie a été consultée par plus d'un million de visiteurs de partout dans le monde!

Celui qui a été titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant de 2000 à 2007 a également exercé une influence déterminante sur la mission de la Fondation Lucie et André Chagnon, soit l'investissement dans la petite enfance. Dès 1984, soucieux de favoriser la collaboration entre les meilleurs chercheurs du Québec et de former la relève, Richard E. Tremblay a cofondé le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP), qu'il a dirigé jusqu'en 2014.

À un âge où plusieurs prennent leur retraite, Richard E. Tremblay ne voit pas le jour où il accrochera son sarrau de chercheur.

**Michel Bergeron** et **Michel Moisan** professeurs retraités de l'Université de Montréal ont reçu l'**insigne de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de la République française**, des mains de la consule générale de France à Montréal, Catherine Feuillet.



Cette distinction a été remise MM. Bergeron et Moisan le 7 décembre à l'Université de Montréal. Les Palmes académiques, créées par Napoléon 1<sup>er</sup> en 1808, visent à honorer les membres éminents des universités qui contribuent au rayonnement de la langue française et à l'expansion de la culture française dans le monde. Voici ce que UdeM Nouvelles rapporte relativement à la carrière des deux récipiendaires et des actions qui leur ont mérité les palmes académiques.

## **Michel Bergeron, Faculté de Médecine : Département de pharmacologie et physiologie**



Médecin spécialiste en néphrologie, Michel Bergeron est professeur émérite du Département de pharmacologie et physiologie, où il a enseigné dès 1975 et qu'il a dirigé de 1986 à 1993. Il est l'auteur d'importantes découvertes scientifiques sur l'organisation tridimensionnelle de la cellule et les relations morphofonctionnelles entre ses organites.

Cofondateur de la revue internationale de sciences biomédicales de langue française *médecine/sciences*, en collaboration avec des collègues français, le Dr Bergeron en a été le rédacteur en chef québécois pendant 15 ans. Les standards de qualité de *médecine/sciences* ont été comparés à ceux d'autres grandes revues britanniques et américaines. Pour Michel Bergeron, cette réussite réside avant tout dans son engagement pour la diversité culturelle, qui, même dans la sphère de la science, doit être encouragée.

Sur le plan de la recherche et de l'édition scientifique, Michel Bergeron a maintenu des relations pratiquement ininterrompues avec la France. Il a contribué de façon admirable au rayonnement de la science et de la médecine en français. En plus de l'enseignement et de ses travaux de recherche, il s'est régulièrement porté à la défense de la langue française.

Malgré tout, l'hommage auquel il demeure le plus sensible est le prix qui porte son nom (prix Michel-Bergeron), accordé annuellement par l'Association des étudiants aux grades supérieurs de la Faculté de médecine de l'UdeM au meilleur travail de vulgarisation scientifique écrit par un étudiant en recherche en sciences de la santé.

## **Michel Moisan, Faculté des arts et des sciences : Département de physique**



Professeur émérite du Département de physique de l'Université de Montréal, Michel Moisan est un pionnier de la science et de l'enseignement en physique des plasmas et l'artisan de nombreux partenariats avec la France.

Les plasmas produits par des microondes, Michel Moisan a été l'un des premiers à comprendre qu'on pouvait les utiliser pour inactiver, à basse température, des microorganismes à la surface d'un objet. On lui doit plusieurs innovations technologiques majeures, comme en attestent les 31 familles de brevets déposées à son nom. Ses travaux ont fait progresser des secteurs aussi variés que l'élimination des gaz à effet de serre de la microélectronique, la stérilisation d'objets médicaux et la purification de gaz rares.

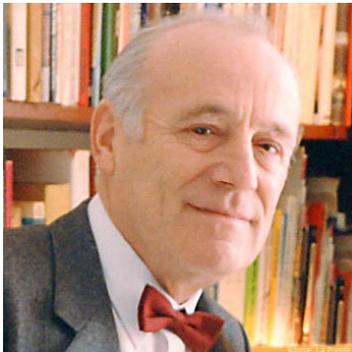
La richesse de son travail se traduit également par la publication de 145 articles dans des revues de prestige, sans compter son manuel de référence, Physique des plasmas collisionnels: application aux décharges haute fréquence, destiné à un public relativement large de scientifiques non spécialistes, qu'il a cosigné.

Consultant associé pour de nombreuses entreprises ici et à l'étranger, Michel Moisan continue d'influencer le développement des procédés au plasma dans le monde entier. Ses découvertes sur la stérilisation par plasma ont eu des répercussions notamment en France, au sein du Laboratoire international de technologies et applications des plasmas, dont il est l'un des cofondateurs.

### NOTICES NÉCROLOGIQUES

*Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.*

#### **Hommage au professeur Hannes Jeremie**



Notre collègue Hannes Jeremie nous a quittés récemment et il convient de rappeler sa carrière et sa façon de contribuer au développement de la physique subatomique, comme nous disons maintenant, au sein de notre université, et de notre société. De nationalité allemande, il fit des études doctorales au Collège de France et fit partie du premier groupe de physiciens recrutés au moment où s'élabore le projet de construction de ce qui allait devenir le Laboratoire de Physique Nucléaire de l'Université de Montréal.

En travaillant durant ces années sur l'interaction nucléon-nucléon dans des réactions à basse énergie, Hannes s'orientait vers un type de recherche qui allait, au cours des années, s'ouvrir sur de nouvelles perspectives. Il s'agissait d'un nouveau concept d'accélérateur d'électrons à faisceau continu. Dès ce moment, Hannes, en participant à un projet de recherche auprès de l'accélérateur d'électrons de MIT (Bates), permettait au groupe de l'Université de Montréal de prendre position dans ce nouveau type d'activité. Ce projet, commencé en 1973, avec une contribution importante de Hannes, allait permettre une transition vers un nouveau type de recherche auprès de grands accélérateurs en utilisant le laboratoire de Montréal comme base de départ pour ces nouvelles activités. Durant toute la période de 1978 à 1983, Hannes fut actif dans toutes les démarches auprès des autres universités et laboratoires nationaux pour obtenir les appuis nécessaires à la réussite du projet. Malheureusement cette deuxième tentative de regroupement universitaire

n'aboutit pas. À la même époque s'était créé au Laboratoire un groupe de recherche sur les interactions faibles dont Hannes fit partie, et qui allait plus tard servir de noyau au groupe du Laboratoire participant au projet OPAL.

C'est à ce moment-là que fut prise la décision de faire un saut décisif vers la physique des hautes énergies, grâce à deux projets de recherche, dont Hannes fit partie. Le premier projet, qui devint plus tard le projet HELIOS, au CERN, avec le professeur Leroy, alors à McGill et plus tard à l'Université de Montréal, portait sur la détection de ce que l'on appelait le plasma quark gluon, qui demeure, après toutes ces années, toujours d'actualité.

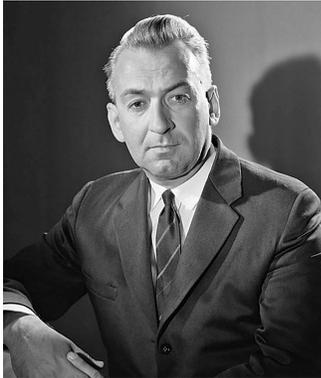
Le deuxième projet majeur, et qui allait occuper Hannes durant le reste de sa carrière, et même au-delà de son départ pour la retraite, fut le projet OPAL, en cours d'élaboration et de construction au moment où le groupe de l'Université de Montréal s'y joignit. OPAL (Omni Purpose Apparatus for LEP) consistait en un très grand détecteur qui fut installé auprès du grand collisionneur électrons-positons au CERN. Dès le début Hannes s'intéressa à la production d'événements dans lesquels la production de quarks se manifestait par la production de jets de particules dans le détecteur (les quarks n'étant pas directement détectables), à la fois par simulation informatique et en développant des méthodes d'extraction des caractéristiques topologiques des jets. Sans élaborer davantage sur les détails de ce type de physique des particules, ce domaine de recherche porte sur les mécanismes des interactions fondamentales (ici, l'interaction forte), qui ont toujours intéressé davantage Hannes que les études spectroscopiques qui ont monopolisé une grande partie des travaux des chercheurs en physique nucléaire.

Après ce bref survol de dizaines d'années de recherche et de participation à des projets d'élaboration de nouvelles activités de recherche de la part de notre collègue Hannes Jeremie, qu'il me soit permis d'insister sur un aspect plus personnel de son interaction avec les autres membres des groupes de recherche auxquels il collabora. Hannes fut toujours un collaborateur dévoué et attentif, se consacrant sans arrière-pensée aux nouvelles orientations de recherche qui auraient pu être sources d'inconfort et d'insécurité, comme dans tout changement important d'activité intellectuelle et d'environnement de travail. Dans chacun des projets de recherche, il fut un directeur consciencieux, et présent, de ses étudiants. Grâce à lui, la nouvelle activité en physique des particules a pu s'implanter à l'Université de Montréal. Bien sûr, une nouvelle génération de chercheurs et d'étudiants ont pris la relève, mais il importe de souligner que la contribution de Hannes Jeremie a été essentielle pour que naisse et se développe dans notre université et notre milieu une activité de recherche fondamentale de premier plan. Tous ceux qui l'ont côtoyé au cours de ces nombreuses années gardent de lui un excellent souvenir et tiennent à manifester leur sympathie à ses proches dont certains l'ont suivi dans leur carrière de chercheur.

*Louis Lessard*

*Professeur retraité du Département de physique*

## Hommage au professeur Roland Lamontagne



Né à Montréal en 1921, Roland Lamontagne a connu une longue carrière au Département d'histoire de l'Université de Montréal. Après avoir fréquenté le Collège Sainte-Marie, il fait des études en sciences, à l'Université de Montréal puis à McGill. C'est en tant que chimiste que la distillerie Seagram's l'embauche, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Cet emploi, il le gardera jusqu'en 1959, tout en poursuivant ses études à l'Université de Montréal, cette fois en histoire (maîtrise 1951, doctorat 1954).

Chargé de cours à la même université dès 1953, il y est nommé professeur adjoint en 1959 et professeur agrégé en 1962, avant d'obtenir sa titularisation en 1968. Son mandat de quatre ans comme directeur du Département d'histoire débutera également en 1968.

Cet historien se réclame de l'histoire atlantique, conçue comme projet impérial : comme il le formulera en 1965, il s'intéresse principalement au « ministère de la Marine et ses incidences en Nouvelle-France ». Parues pour l'essentiel dans les années 1960 et 1970, ses publications analysent le travail colonisateur et les écrits de quelques serviteurs de l'empire, dont l'intendant Talon, l'officier-hydrographe Chabert de Cogolin, le mathématicien Bouguer, le secrétaire d'État à la Marine Maurepas.

L'Académie française des Sciences lui octroie son prix Binoux en 1967. Roland Lamontagne a pris sa retraite en 1994. Il est décédé le 26 octobre 2017.

*Thomas Wien  
Professeur agrégé  
Département d'histoire*

## Hommage au professeur André Péloquin



Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, à l'âge de 85 ans, survenait le décès du Dr André Péloquin, professeur agrégé au Département de Chirurgie de l'Université de Montréal, de 1974 à 1996, et retraité depuis 1997.

S'est éteint un grand nom de la chirurgie générale au Québec et un professeur remarquable qui a œuvré auprès des résidents et étudiants inscrits aux programmes de médecine et de chirurgie durant une période de trente ans.

Après sa formation en médecine à l'Université de Montréal, il a débuté en 1958 une résidence en chirurgie générale à l'Hôpital Notre-Dame, l'Institution auquel il demeurera attaché durant toute sa carrière. À la suite de sa résidence en chirurgie générale, il a été privilégié de profiter d'une bourse de formation complémentaire

Mc Laughlin. Il a ainsi pu se perfectionner à Paris de 1963 à 1964 auprès de grands noms de la chirurgie française. Obtenant un poste à l'Hôpital Notre-Dame en 1965, et y demeurant attaché durant toute sa carrière, Dr Péloquin y a pratiqué, avec une grande expertise, surtout la chirurgie digestive. Il s'est intéressé particulièrement à la chirurgie colorectale et digestive haute.

Dédié à l'enseignement et soucieux du rôle de mentor qu'il jouait, il a été un professeur remarquable, compétent et aimé des résidents et étudiants en médecine et en chirurgie, se montrant chaleureux et généreux.

Dr Péloquin a participé significativement à la production scientifique de la chirurgie au Québec et au Canada par des publications de qualité. Il a initié nombres d'étudiants à des recherches cliniques et a ainsi exercé un leadership important dans sa discipline, avec un rayonnement significatif à Montréal et au Québec. Son implication académique soutenue a certainement encouragé le développement de plusieurs carrières en chirurgie, dont celles de ses fils François et Louis, respectivement spécialisés en urologie et oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale.

Dr Péloquin a participé de façon très active au fonctionnement de l'Hôpital Notre-Dame et du Département universitaire de chirurgie, en occupant différents postes administratifs. Le Département de chirurgie de l'Université de Montréal a aussi profité de son expertise au sein de nombreux comités, tant au niveau des études médicales pré-graduées (1<sup>er</sup> cycle) que des études médicales post-graduées (programmes spécialisés - résidence).

André Péloquin était un excellent clinicien et était très apprécié de ses patients. C'était un être authentique dont nous regrettons le départ.

*Gilles Beauchamp, professeur titulaire,  
Département de chirurgie, Faculté de médecine*

### **Hommage au professeur Jean-Paul Lussier**



Le Dr Jean-Paul Lussier, ancien doyen de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal s'est éteint le 7 décembre 2017. Il aura été un grand visionnaire de la médecine dentaire.

Il a fait ses études classiques au Collège André-Grasset (BA, 1938). Détenteur d'un doctorat en chirurgie dentaire (DDS, 1942) et d'une maîtrise ès sciences (1952) de l'Université de Montréal, il a obtenu un PhD de l'Université de Californie (Berkeley) en 1959, ainsi qu'un diplôme en administration de la Harvard Business School (1974). Il amorça sa carrière dans l'enseignement universitaire à compter de 1946 à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. C'est en 1955 qu'il s'est joint à la Faculté de chirurgie dentaire

de cette même université. Professeur titulaire à la faculté (1958-83), il y occupa successivement les fonctions de secrétaire (1955-57), vice-doyen et directeur des études (1957-62), puis celle de doyen (1962-1979).

Il a transformé l'enseignement en s'alliant de nombreux spécialistes formés auprès des grandes écoles dentaires américaines qui ont mis au goût du jour le cursus de 1<sup>er</sup> cycle en médecine dentaire et ont participé au développement de plusieurs programmes de deuxième cycle.

Il a été un partisan du développement de l'aspect médical dans le programme d'étude de notre profession. Formé au doctorat de l'Université de Berkeley et par ses enseignements en physiologie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, le passage à l'aspect médical de la médecine dentaire fut naturel pour lui.

Il a été le promoteur de la délégation des actes de première ligne qui entraînerait des changements majeurs dans les modes de pratique dentaire. Le tout se réalisera par l'introduction du programme de maîtrise en hygiène dentaire. Largement en avance sur son époque, il était convaincu que la majorité des actes de techniques dentaires devait être déléguée au personnel auxiliaire ou à des robots intelligents, le dentiste se consacrant à l'évaluation médicale du patient et la planification des soins à rendre.

Son sens de l'organisation lui vaudra d'être nommé président du Comité du développement académique universitaire. À ce titre, il propose au début des années 1970 deux réformes qui changeront le visage de l'Université de Montréal : le regroupement des arts et des sciences dans une même faculté et la création de la Faculté des études supérieures. Il a aussi occupé la fonction de Président de la Commission des sciences de la santé de l'Université de Montréal (1979-1983). Il sera à l'origine de la modernisation des cliniques et laboratoires dentaires de 1966. Il favorisera le développement de centres de recherches qui recevront une reconnaissance internationale.

Il jouera un rôle prépondérant auprès de l'Association des facultés dentaires du Canada et divers organismes de recherches tant au niveau national qu'international. Il aura eu une influence profonde sur l'enseignement de la médecine dentaire non seulement au Québec mais sur l'ensemble des facultés de médecine dentaire du Canada.

Un pionnier, un visionnaire de la médecine dentaire s'éteint avec le Dr Jean-Paul Lusier.

*Hommage préparé par le professeur émérite Dr Denis Forest et le directeur de département et vice-doyen associé, le Dr Pierre Boudrias sous la direction de la doyenne de la Faculté de médecine dentaire, Dr Renée Delaquis.*

### **Hommage au professeur Richard-Kent Gardner**

Le professeur Richard-Kent Gardner est décédé le 9 juin 2017 à Cleveland (Ohio) à l'âge de 88 ans.

Richard-K. Gardner est venu à l'Université de Montréal en 1969 comme professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Il a eu au cours de sa carrière des expériences variées (bibliothécaire, éditeur, professeur, administrateur) et il a œuvré dans plusieurs parties du monde (France, Asie, États-Unis, Québec). Il avait commencé sa carrière de bibliothécaire en Ohio en 1955 et il a occupé la fonction de bibliothécaire en chef de Marietta College jusqu'en 1963. Cette année-là, il a fondé la revue bibliographique *Choice*, très connue dans le monde des bibliothèques universitaires et de collège, qu'il a dirigée jusqu'en 1966.

Il a obtenu au cours de la décennie 1950 un diplôme en littérature française à l'Université de Paris. Il avait appris le français à l'école secondaire en Nouvelle-Angleterre, puis l'avait perfectionné au Middlebury College (Vermont). La connaissance du français lui a permis de servir comme administrateur des services de bibliothèques à Saïgon pendant deux années.

Au milieu de la décennie 1960, il obtient son Ph.D. en bibliothéconomie à la Case Western Reserve de Cleveland qui le recrute comme professeur. En 1969, il devient professeur plein temps à l'Université de Montréal. En 1970, promu professeur titulaire, il devient directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'Information. Au cours de son mandat (1970-1972), il contribue à donner au nouveau programme de maîtrise un excellent départ. Il est un artisan du rayonnement de l'École au plan international, notamment dans la francophonie.

En 1972, il retourne à la direction de *Choice* qui connaît alors de graves difficultés et il y demeure jusqu'en 1977 pour devenir professeur à la Graduate School of Library and Information Science de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA).

En janvier 2003, il revient à l'Université de Montréal pour occuper à nouveau la fonction de directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Il a mené bien le renouvellement de l'agrément américain de l'École. Il a resserré les liens avec les écoles nord-américaines et francophones. Il a contribué à intégrer davantage l'École dans les structures de la Faculté des arts et des sciences. Il a favorisé l'inclusion à l'École des sciences de l'information et de l'archivistique. Il a développé la recherche subventionnée et stimulé l'embauche de professeurs-docteurs. Gestionnaire, chercheur, il a été surtout professeur. Il accordait la plus haute importance à ses cours de contrôle bibliographique et de gestion des fonds documentaires qu'il a continué de donner après son départ de la direction de l'École jusqu'à sa retraite en 1993.

Le professeur Richard-K. Gardner, américain francophile, connaisseur de musique et de chant choral (Tudor Singers), a été à la direction de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à deux périodes capitales de l'évolution de ce département universitaire.

*Marcel Lajeunesse*  
*Professeur associé*

## Hommage au professeur Roland Giroux



Au cœur de l'été dernier, le décès du professeur Roland Giroux, à l'âge de 74 ans, a attristé toutes les personnes qui l'ont connu à l'École d'optométrie.

Notre collègue était un diplômé de l'Université de Montréal où il avait obtenu une Licence-ès-Sciences en Optométrie (LScO) en 1968, il appartenait à une des dernières promotions d'optométristes formés alors que l'École d'optométrie n'était pas encore intégrée à l'Université, elle était cependant affiliée depuis 1925. À l'époque, l'effectif professoral était passablement réduit, il était essentiellement composé d'optométristes ne détenant aucun diplôme d'études supérieures. Le jour même de l'intégration officielle de l'École d'optométrie à l'Université de Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1969, Roland Giroux fut engagé comme chargé d'enseignement à plein temps et il fut immédiatement placé en congé d'études. Notre collègue figurait parmi les candidats retenus pour faire une carrière universitaire en optométrie. Inscrit au programme de maîtrise au Département d'anatomie de la Faculté de médecine, il dut cependant revenir dès l'année suivante à l'École d'optométrie, tant les besoins en enseignement étaient grands au sein de cette dernière. Sa maîtrise obtenue, il parvint en 1972, avec l'accord de l'Université, à effectuer un stage d'été au sein de l'*Optometric Center of New-York* avant de poursuivre un perfectionnement à l'École d'optométrie de l'Université de Houston où il obtiendra un doctorat en optométrie en 1974. Nommé professeur adjoint le 1<sup>er</sup> juin 1973, il sera donc le premier professeur de l'École d'optométrie à détenir un OD décerné par une université américaine.

Nommé à la direction des cliniques de l'École d'optométrie dès son retour des États-Unis, il assumera cette lourde tâche administrative pendant plus d'une décennie, tout en assurant un enseignement essentiellement pratique. Roland Giroux fut donc un professeur au profil clinique plutôt qu'un chercheur. Il fut nommé professeur agrégé le 1<sup>er</sup> juin 1980. Alors qu'il était à la tête des cliniques, la transformation de l'École d'optométrie s'engagea : création d'un programme de quatre années d'études conduisant en 1981 au doctorat en optométrie (OD), obtention de l'agrément de ce programme auprès du *Council on Optometric Education* en 1983. De 1984 à 1988, il occupa les fonctions de directeur pédagogique du programme de formation continue permettant aux optométristes en exercice d'obtenir à leur tour un OD. En 1988, il accepta de prendre, au pied levé, la responsabilité du cours d'optique géométrique, un des gros cours de base en optométrie, suite au décès subit du titulaire de cet enseignement. Il conservera ce cours pratiquement jusqu'à sa retraite, tout en continuant d'assurer un encadrement des étudiants lors de leurs stages en clinique. Quelques années avant son départ, il acceptera le poste de responsable du programme de dépistage visuel que

l'École d'optométrie a implanté en milieu scolaire. En dépit de son profil clinique, Roland Giroux n'était guère éloigné de la recherche appliquée car son intérêt pour la programmation informatique l'amena à développer plusieurs applications bien utiles en clinique, entre autres, il dota l'École d'un logiciel automatisant la compilation et l'analyse du test de vision des couleurs Fansworth 100 Hue.

Constatant l'évolution professionnelle de l'optométrie et jugeant qu'une nouvelle génération était en mesure d'assurer une relève de qualité au sein du corps professoral, Roland Giroux décida de prendre sa retraite au 1<sup>er</sup> octobre 1999. Il disposa alors du temps pour donner libre cours à sa passion pour l'astronomie et la musique classique.

Personne réservée, Roland Giroux était un homme affable. Dévoué et loyal envers l'École d'optométrie, il est parmi ceux ayant œuvré à son évolution et contribué à ce qu'elle s'aligne sur un modèle nord-américain. Les efforts de cette génération de professeurs-cliniciens n'auront pas été vains, nous leur devons le socle sur lequel repose l'excellence qui caractérise aujourd'hui l'École d'optométrie.

*Pierre Simonet OD PhD  
Professeur émérite  
École d'optométrie*

### **Hommage au professeur Ricardo Zuniga**



L'École de travail social a perdu cet été, un de ses grands professeurs, Ricardo Zuniga. Arrivé à l'École en 1975, il est resté professeur associé jusqu'en 2016. Titulaire d'un doctorat en travail social d'*Harvard University*, il avait quitté son Chili natal, quelques années auparavant, pour fuir la dictature.

Nommé directeur de l'École, dès 1976, il est allé chercher de nombreux étudiants encore en formation doctorale pour développer l'École comme l'ont rappelé certains professeurs lors de ses funérailles. Grand homme au sens propre comme figuré, Ricardo a donc été un des architectes de l'École, mais aussi de l'Université en siégeant sur de nombreux comités et en occupant des fonctions de vice-doyen de la Faculté de l'éducation permanente dans les années 1980.

Il a su au fil de ses implications à l'École développer de riches expertises en évaluation de l'action sociale, en soutenant l'idée que les étudiant(e)s comme les milieux de pratiques devaient s'attarder à bâtir un regard réflexif et participatif sur les pratiques d'intervention. Il a, à ce titre, été le promoteur des rapports d'analyse des pratiques professionnelles. Il a en outre, soutenu de nombreux milieux communautaires, notamment la COCQ-SIDA, dans leurs réflexions sur l'évaluation de l'intervention sociale auprès des personnes séropositives.

Ricardo était aussi un grand intellectuel dont l'érudition a été souvent signalée dans les évaluations des étudiant(e)s. Pourtant, toutes et tous étaient d'avis qu'il savait faire vivre la théorie, qu'il avait la capacité de rendre accessible les concepts les plus obscurs et qu'il portait le souci d'une intervention sociale ancrée dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables de notre société. Si le savoir était pour lui de toute importance, il le conjugait au pluriel considérant tout aussi valable et légitime les savoirs d'expérience, les savoirs cliniques que les savoirs scientifiques.

À cet égard, c'est autour de ces croisements des savoirs, que Ricardo situait son enseignement, sa pédagogie et qu'il a su apporter à l'École la nécessité de considérer l'ensemble des points de vue pour aborder la complexité des situations vécues par les personnes avec lesquelles les travailleuses et les travailleurs sociaux doivent être en relation. Son héritage demeure ainsi florissant à l'École et l'inscrit dans une défense toujours plus forte de la justice sociale.

*Céline Bellot*

*Directrice de l'École de travail social*

«Je crois que l'éducation est à la base de toute société et la pédagogie doit sans cesse se renouveler. C'est ma grande motivation.»

CATHERINE DROUIN  
Étudiante en sciences de l'éducation

Université   
de Montréal

**VOTRE DON  
IRA LOIN**

**Donnez pour les bourses  
de la réussite étudiante  
de l'Université de Montréal**

 **M CAMPUS  
Montréal**

Faites votre don en ligne à l'adresse  
[donner.umontreal.ca](http://donner.umontreal.ca) ou composez  
le 514 343-6812 ou le 1 888 883-6812.

## LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

*Jean-Robert Derome*

## UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

APRUM, local E-608  
Pavillon Roger-Gaudry  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. centre-ville,  
Montréal, (Qc), H3C 3J7

## VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale de la professeure ou du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois à compter du 1<sup>er</sup> juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à [www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)

Vous trouverez sous la rubrique « **La cotisation** » le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou laissez-nous un message téléphonique au (514) 343-7635.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

## ADHÉSION À L'APRUM: CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

*Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM*

Nom et prénom(s) .....

Adresse à domicile .....

.....

Courriel .....

Téléphone: .....

Date de la prise de retraite .....

Unité administrative (Faculté, école, département) .....

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :.....

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées .....

.....

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

SVP faire parvenir à  
APRUM, local E-608  
Pavillon Roger-Gaudry  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. centre-ville,  
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

*Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.*